

Habilitation électrique véhicules électriques ou hybrides Maintenance et actualisation des connaissances - B2XL (Dépannage)

Pré-requis : Disposer d'un titre d'habilitation électrique depuis trois ans. Être muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

Personnes concernées : Tous les salariés devant effectuer des opérations à caractère non électrique au voisinage de batterie ou d'équipements de véhicules/engins à motorisation électrique ou motorisation hybride doivent posséder un titre d'habilitation adapté. Personnel non électricien effectuant des opérations simples d'ordre électrique sur des véhicules/engins ou à proximité

Objectifs :

- Mettre en oeuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550
- Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (voitures électriques/hybrides)
- Evaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser
- Recyclage de l'habilitation électrique B1XL - B2XL

Programme :

Partie Théorique (Durée 4 h)

- Les notions d'électricité
- Constitution d'une batterie
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie
- La prévention des risques électriques
- Norme NFC 18 550
- Opérations sur des véhicules électriques
- Chargé d'opération spécifique

Partie Pratique sur véhicules électriques et/ou hybrides ou engins électriques (Durée 2 h)

- Intervention sur véhicule avec contrôle continu de chacun des stagiaires (consignation, déconsignation, mise en sécurité etc...)

Partie Evaluation des connaissances (Durée 1 h)

- Contrôle des connaissances théoriques
- Contrôle des connaissances pratiques (vu au point précédent)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Vidéos, Présentation didactique multimédia,
- Véhicules électriques et/ou hybrides et/ou engins électriques
- Intervenant DEKRA spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et de conseil dans le domaine concerné.

Suivi et évaluation : Evaluation théorique par QCM, évaluation à chaud des stagiaires concernant la qualité de la formation.

Documents sanctionnant la réussite :

- Attestation de présence (employeur)
- En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratiques, fourniture d'un carton d'habilitation électrique pré-rempli, à compléter et signer par l'employeur.

Durée : 1 jour - 07 heures Date : 13 décembre 2019 de 8h30 / 12h00 - 13h30 / 17h00 Lieu : 66000 Perpignan Nombre maximum de stagiaire : 10

A prévoir : EPI spécifiques pour interventions sur véhicules électriques. Mallette d'outillage spécifique.